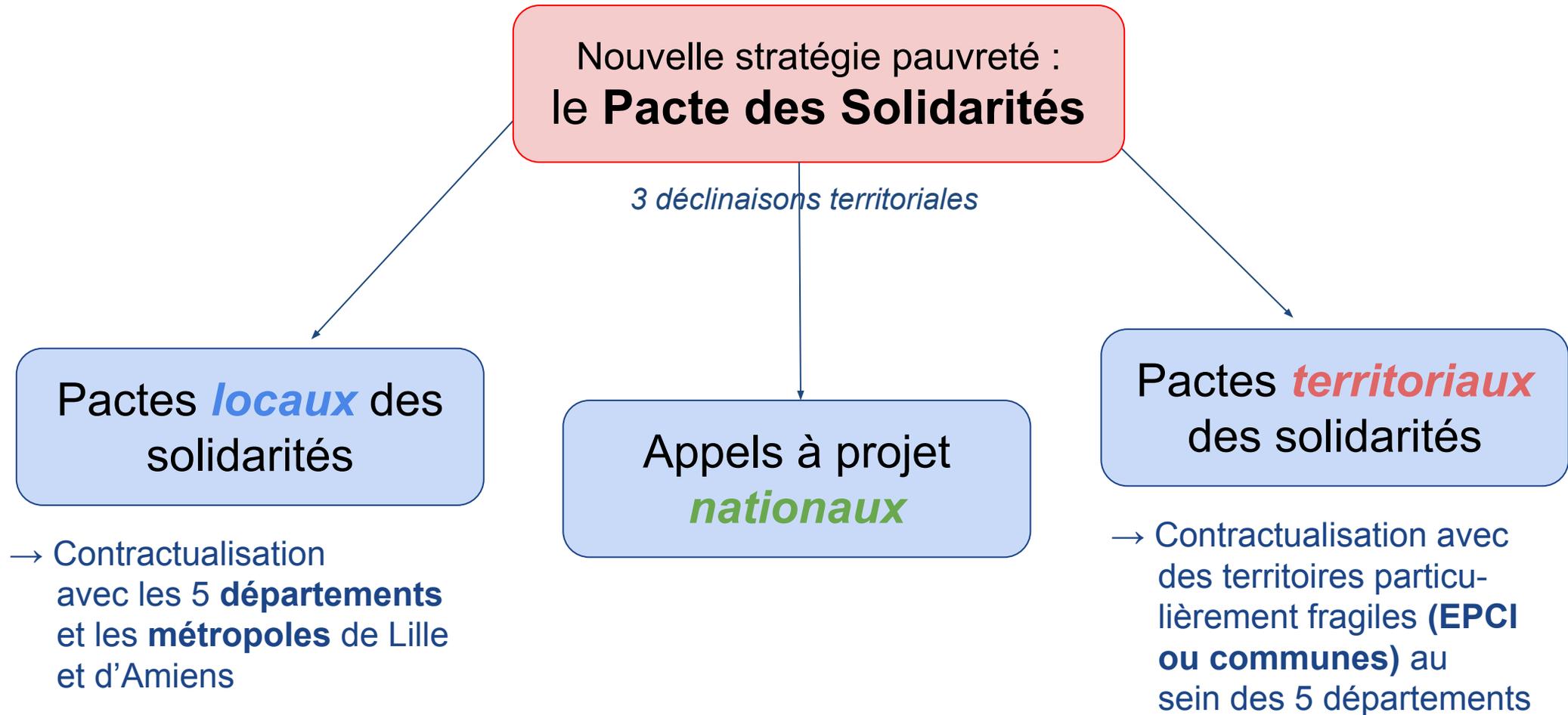


Le pacte des Solidarités en Hauts-de-France

Pactes *locaux* et *territoriaux* des solidarités



1. Quelques rappels sur les Pacte *locaux* des Solidarités

Des CALPAE aux Pactes locaux des solidarités

- 2024-2027 : une **contractualisation renouvelée** entre l'Etat et les départements/métropoles pour poursuivre et amplifier l'articulation forte entre **insertion et solidarités dans la prévention et la lutte contre la pauvreté**
- Une contractualisation comportant **2 volets** (pour l'ensemble des 5 départements et des 2 métropoles):
 - ◆ **Insertion** en lien avec France Travail : **56 M€** (dont 28 M€ part Etat)
 - ◆ **Solidarités** : **28 M€** (dont 14M€ part Etat)

Une construction partenariale

- Des données actualisées par l'INSEE
- un **état des lieux** des différents actions et acteurs engagés sur les territoires
- un **comité de suivi** rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels concernés: éducation Nationale, CAF, ARS, France Travail, CPAM, MSA, DDETS et le département au travail depuis 1 an
- **Un arbitrage** sur les thématiques retenues pour chaque axe s'appuyant sur tous ces constats.

Panorama de la pauvreté en Hauts-de-France : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Hauts-de-France
n° 10
Octobre 2023



Les 4 axes des Pactes des solidarités

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

- **Prévention de la pauvreté** : soutien de la parentalité et de la petite enfance, lutte contre le décrochage des jeunes et en faveur de leur autonomie

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

- **Insertion socio-professionnelle** des publics en très grande précarité (en lien avec France Travail) et **levée des freins périphériques**

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

- Démarches d'aller vers, **lutte contre le non-recours**, et **prévention des expulsions**

Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

- Accès à une **alimentation de qualité**, à une **mobilité durable et solidaire**, et **lutte contre la précarité énergétique**

Volet Insertion: Expérimentation France Travail

L'objectif de France travail est de permettre une augmentation des sorties des bénéficiaires du RSA vers de l'**emploi durable**. Ce chantier comporte deux volets : la transformation de l'opérateur Pôle emploi en France travail et la réforme de l'accompagnement des allocataires du RSA. Il s'appuie sur les expérimentations réussies du SPIE qui ont permis de construire un pilotage coordonné des politiques de l'emploi au niveau local et sur les conventions du plan pauvreté (CALPAE)

Il s'agit de mettre en place **15 à 20 heures hebdomadaires d'accompagnement et d'activité progressives** (stages, immersion, forums, formation, entretiens, ateliers collectifs, visite d'entreprises...) selon trois dominantes d'accompagnement socio-professionnel : emploi, équilibré social et professionnel, remobilisation. Les territoires expérimentateurs sont:

Aisne - 02= Laon (vague 1) et la Thiérache (vague 2)

Nord - 59= Tourcoing (vague 1), Denain (vague 2), Maubeuge (vague 2), Roubaix (vague 2), Dunkerque (vague 2)

Oise - 60= Arrondissement de Beauvais ((vague 2)

Pas-de-Calais - 62= Bassins Montreuillois-Audomarois-Lennois (vague 2)

Somme - 80= Pays du Coquelicot et de la haute Somme (vague 1), Amiens Nord (vague 2)



2. Quelques actions co-financées dans le cadre des Pactes *locaux* des Solidarités dans les Hauts-de-France

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Rappel des thématiques possibles pour cet axe :

- **Soutien à la parentalité** des familles les plus précaires
- Lutte contre le **décrochage scolaire** et l'**isolement social** des jeunes
- Accès aux jeunes de familles très modestes à des **actions remobilisantes de sport, de culture et de citoyenneté**
- Accompagnement des jeunes précaires vers l'**autonomie**

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Soutien massif à la prévention spécialisée

- ◆ Renforcer les Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (**ALSES**) en milieu rural, et renforcer les actions de **prévention spécialisée** pour les 16-25 ans:
Somme 1 058 000€ et Nord 3 450 000€.
- ◆ **Travail de rue, maraudes numériques, chantiers éducatifs** ciblés et actions de maintien du lien (Nord, 730 000€)
- ◆ **Maraudes numériques** pour ramener les jeunes vers la scolarisation / formation (Aisne, 45 600€)

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Lutte contre le décrochage scolaire

- ◆ Renforcer la **coordination** des partenaires, dont l'Education nationale et les Missions Locales, pour créer des **passerelles** et assurer un **parcours sans rupture** (Pas-de-Calais, 179 016€)
- ◆ Renforcer l'**ambition** et sécuriser les parcours des collégiens et des lycéens vivant en milieu rural (Somme, 170 000€)
- ◆ Agir en amont du collège en renforçant la **coordination** entre l'Education nationale et les partenaires locaux, et la **détection de troubles de l'apprentissage** (Nord, 150 000€)
- ◆ Soutenir l'Ecole de la Deuxième Chance (**E2C**) de la Thiérache dans son accompagnement des jeunes de 16 à 30 ans vers l'insertion professionnelle et sociale (Aisne, 40 000€)

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Quelques exemples d'actions co-financées :

- **Accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie**
- ◆ Mise en place d'un **coach mission locale** pour co-construire avec le jeune un parcours global et adapté, et mise en place d'un **accompagnement social logement** pour les jeunes en précarité (**Pas-de-Calais**, respectivement 300 000€ et 700 000€)
 - ◆ Renforcer le **repérage des jeunes NEET** et **prévenir l'entrée dans le RSA** en utilisant notamment le pair à pair ou la remobilisation par le e-sport (**Nord**, 170 000€)
 - ◆ Renforcer la prise en charge de la **santé mentale** des jeunes de l'ASE (**Somme**, 160 000€)
 - ◆ Expérimenter une offre de **logements temporaires** pour les jeunes précaires (**MEL**, 390 000€)
 - ◆ Renforcer le **dispositif Ambition Réussite** visant à accompagner les lycéens pendant et hors temps scolaire et à permettre notamment des séjours internationaux (**Aisne**, 60 000€)

Axe 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Actions inspirantes

- ◆ Création, animation et coordination de **6 Territoires Educatifs Ruraux (TER) départementaux** pour renforcer l'égalité des chances en ruralité (**Aisne**, 500 000€)
- ◆ Soutien au **projet "10 000 départs en vacances"** sur l'agglomération Lens-Liévin visant à l'accompagnement des familles et des jeunes dans la préparation de séjours vacances (**Pas-de-Calais**, 150 000€)
- ◆ **Coach famille** pour résoudre les problématiques familiales et repositionner les familles dans un parcours stable (**Pas-de-Calais**, 100 000€)

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Rappel des thématiques possibles pour cet axe :

- **Levée des freins d'accès à l'emploi** (mode de garde, santé, logement, illettrisme, mobilité...)
- Actions **d'insertion** en faveur des publics avec des **difficultés sociales spécifiques** (sortants de l'ASE, sans-abris, BRSA de longue durée...)
- Préparation à la **transition vers France Travail**

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Renforcement de l'accompagnement global des bénéficiaires

- ◆ Renforcement du **binôme de professionnels** dédiés à l'accompagnement global pour un suivi socio-professionnel individualisé (Oise, 3 640 000€ / Nord, 11 400 000€ / Pas-de-Calais, 5 219 746€, Aisne 902 000€, Somme 1 017 659€)

→ Développement de l'interopérabilité des systèmes d'information

- ◆ **Feuille de route départementale** et mise en place d'une chefferie de projet (Nord et Pas-de-Calais, 135 000€ / Aisne, Oise et Somme, 106 000€)

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Levée des freins à l'emploi : les modes de garde

- ◆ Expérimentation d'un projet d'**assistantes maternelles AVIP** pour 2025 (Aisne / Somme, 69 000€)
- ◆ Développement de **modes d'accueils innovants** pour les publics en insertion : crèches AVIP, MAM, accueils itinérants, horaires atypiques... (Nord, 705 000€)
- ◆ Soutien du dispositif de **garde d'enfants à domicile** pour les parents venant de trouver un emploi ou accédant à la formation et sans solution de garde (Oise, 50 000€)

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Levée des freins à l'emploi : la mobilité

- ◆ Accompagnement des bénéficiaires dans le cadre du déploiement des **plateformes mobilité** (Aisne, 462 548€ / MEL, 30 000€)
- ◆ Renforcement du **dispositif "Activ'Emploi"** pour les allocataires en reprise d'activité, permettant l'accès aux transports en commun, la location de véhicules légers, le recours à des solutions de garde d'enfants... (Nord, 1 200 000€)
- ◆ Levée des freins à la mobilité grâce à l'**aide financière individuelle Fonds Départemental Mobilité**, pour les frais d'essence, la location d'un véhicule par un garage solidaire... (Oise, 80 000€)

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Levée des freins à l'emploi : la santé

- ◆ Expérimentation d'un poste de **médiateur santé** (**Aisne**, 56 000€)
- ◆ Montée en compétence des accompagnants sur l'**analyse de la santé physique et/ou psychologique** des ARSA pour un accompagnement à la santé adapté (**Nord**, 1 830 000€)
- ◆ Renforcement de l'offre d'accompagnement spécialisé des publics ayant des **problèmes de santé ou un handicap**, et soutien en **santé mentale** (**Oise**, 231 460€)
- ◆ Développement d'un **Pack médiation insertion-santé** pour faciliter l'employabilité des personnes en situation de handicap, pour sensibiliser à la santé mentale et favoriser l'accès aux droits en matière de santé (**Pas-de-Calais**, 300 000€)

Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, en lien avec France Travail

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Actions inspirantes

- ◆ Amélioration des **liens entre les entreprises et les demandeurs d'emploi** grâce à la mise en place d'un poste de **facilitateur**, visant notamment à permettre des immersions (**Nord**, 1 050 000€)
- ◆ Mise en place d'**actions d'insertion innovantes** (animations, ateliers...) pour proposer aux bénéficiaires un accompagnement "cousu main" (**Pas-de-Calais**, 772 000€)
- ◆ Accompagnement des demandeurs d'emploi vers les **milieux en tensions**, en déconstruisant les **stéréotypes de genre** : BTP, aide à domicile, filière agricole, filières du grand âge et du handicap... (**Pas-de-Calais**, 216 146€ / **Somme**, 267 240€)

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Rappel des thématiques possibles pour cet axe :

- Détection et accompagnement des publics en **situation de non recours (aller vers)**
- Agir pour mieux **prévenir les expulsions locatives**
- **Formation** des usagers et des professionnels
- **Garantir le dernier kilomètre** géographique, culturel et numérique des publics les plus difficilement accessibles

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Accueil social de proximité

- ◆ Poursuivre l'action relative à l'**accueil inconditionnel du public** en renforçant le partenariat entre la Maison Départementale des Solidarités et l'accueil en Maison France Services (Somme, 110 000€)

→ Soutien des UDCCAS

- ◆ Financement du **poste de coordinateur de l'UDCCAS** (Aisne, 42 600€ et Somme, 50 000€)

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Prévention des expulsions locatives

- ◆ Alimenter le **fonds de prévention des expulsions locatives** permettant l'apurement de la dette locative (Pas-de-Calais, 500 000€)
- ◆ Développer des **visites à domicile de prévention des expulsions locatives** et sensibiliser les bailleurs privés sur le signalement des impayés de loyer (Aisne, respectivement 224 000€ et 5 000€)
- ◆ Agir en amont en déployant l'**accompagnement social lié au logement (ASLL)** permettant notamment d'accompagner les personnes souffrant de troubles de santé mentale ou sujettes à une addiction (Oise, 123 222€)

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- ◆ Améliorer la prise en charge des situations d'illettrisme ou d'illectronisme par le renforcement du **repérage et de l'accompagnement** grâce à des formations de professionnels (Nord, 200 000€)
- ◆ Soutenir les **interventions itinérantes et à domicile** en zone rurale visant l'**inclusion numérique** (Somme, 191 000€)
- ◆ Multiplier les **interventions à domicile** pour former les publics éloignés des institutions et en **situation d'illectronisme** en s'appuyant sur la **conciergerie sociale** (Métropole d'Amiens, 20 000€)

Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Actions inspirantes

- ◆ Disposer d'un **travailleur pair** avec d'accompagner et renforcer la participation des ARSA (Aisne 54000€)
- ◆ Sécuriser les interventions des travailleurs sociaux grâce à l'acquisition du dispositif d'alerte "Mon Shérif" afin de renforcer les visites d'aller vers dans des conditions de sécurité optimisées (Aisne, 7 000€)
- ◆ Constituer un fonds de prévention contre les expulsions locatives (Pas-de-Calais, 500 000€)

Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

Rappel des thématiques possibles pour cet axe :

- Lutter contre la **précarité énergétique**
- Assurer aux plus précaires des solutions de **mobilité solidaire et durable**
- Assurer l'accès à une **alimentation saine et durable** des publics les plus difficilement accessibles

Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

Quelques exemples d'actions co-financées :

- Assurer la mobilité sociale et solidaire
 - ◆ Développer les **plateformes mobilité** (Aisne, 105 000€)
 - ◆ Poursuite de l'**accompagnement sur mesure**, sans rupture et de proximité et renforcement la **coordination des acteurs de Mamobilité62** (Pas-de-Calais, 680 520€)
 - ◆ Assurer le maintien des **Transports d'Utilité Sociale** (TUS) (Somme, 100 000€)

Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Lutter contre la précarité énergétique

- ◆ Renforcer les actions **d'accompagnement**, notamment dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) (**Nord**, 750 000€;)
- ◆ Mettre en place des actions de **sensibilisation et de prévention** (**Pas-de-Calais**, 280 000€)
- ◆ Faciliter le recours et la mobilisation des aides et dispositifs de lutte contre la précarité énergétique grâce à un accompagnement social (**Pas-de-Calais**, 333 000€)

Axe 4 - Construire une transition écologique solidaire

Quelques exemples d'actions co-financées :

→ Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable

- ◆ Assurer une **meilleure équité territoriale** en améliorant la couverture des acteurs de l'aide alimentaire et en favorisant leur **coordination** (Nord, 1 050 000€, Somme, 310 000€)
- ◆ Renforcer les actions des **épiceries sociales et solidaires** (Oise, 185 000€)
- ◆ Créer un poste de **coordinateur** pour rapprocher les producteurs, les acteurs de la restauration collective des établissements médico-sociaux et les publics précaires (Somme, 60 000€)

Contractualisation avec les métropoles d'Amiens et de Lille. La MEL : fusion Pacte des Solidarités et Contrat de ville

- **Contractualisation unique** pour la lutte contre la pauvreté et la politique de la ville afin d'éviter les zones grises et cibler conjointement les actions
- De nombreuses actions actuellement contractualisées avec la MEL **dans le cadre du contrat de ville s'ancre dans les 4 axes du Pacte**
- Contractualisation commune centrée sur des **priorités resserrées** (emploi, éducation, transition écologique et santé), avec comme priorité transversale l'**accès aux droits**

Plan Pauvreté	Politique de la ville BOP 147
<ul style="list-style-type: none"> • La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <ul style="list-style-type: none"> ✓ Éviter la reproduction de la pauvreté entre générations en agissant dès l'enfance ✓ Protéger les personnes dans les moments de rupture afin d'éviter un basculement dans la précarité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien à la parentalité ✓ Soutien VRAC et autres
<ul style="list-style-type: none"> • L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer significativement l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre de France Travail, notamment en levant les barrières limitant la reprise du travail (absence de mode d'accueil du jeune enfant, solutions de mobilité, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien à la mobilité ✓ Levée des freins au parcours vers l'emploi (amont) ✓ Régies de quartiers ✓ TZCLD
<ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre la grande exclusion <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'égalité de dignité de chacun par la garantie d'un même accès aux droits et aux services, dès la naissance et à chaque étape de la vie ✓ Lutter contre le non recours « Territoires zéro non recours » et solidarité à la source 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien à l'accès aux droits ✓ Ecrivains publics, etc;
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation solidaire de la transition écologique <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enjeux de transitions climatiques, écologiques et énergétiques doivent devenir des leviers de lutte contre la pauvreté ✓ Réduction des dépenses contraintes (logement, mobilité, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien aux actions de sensibilisation, Rénovation urbaine, GUP ✓ Sensibilisation au bien manger, gestion des déchets, mobilités douces ✓ Soutien aux activités d'insertion et de formation environnement et mobilisation du public QPV sur ces actions ✓ Soutien aux structures de sensibilisation aux écogestes, accès aux droits logement décent...

3. Les Pactes *territoriaux* des Solidarités

Pactes *territoriaux* des Solidarités : les enjeux

- Volonté de l'Etat de favoriser les **dynamiques d'acteurs locaux** et de concentrer les efforts sur des actions concrètes **au plus près des bassins de vie**
- M. le Préfet de région et Mme et MM. les Préfets de départements ont identifié les territoires où il paraît prioritaire de **renforcer les dynamiques partenariales** pour faire **reculer la pauvreté** grâce à l'élaboration collective de **Pactes *territoriaux* des solidarités**
- Objectif : structurer un **plan d'actions** sur le territoire **répondant aux besoins** en matière de pauvreté et **financer l'amorçage d'actions nouvelles**

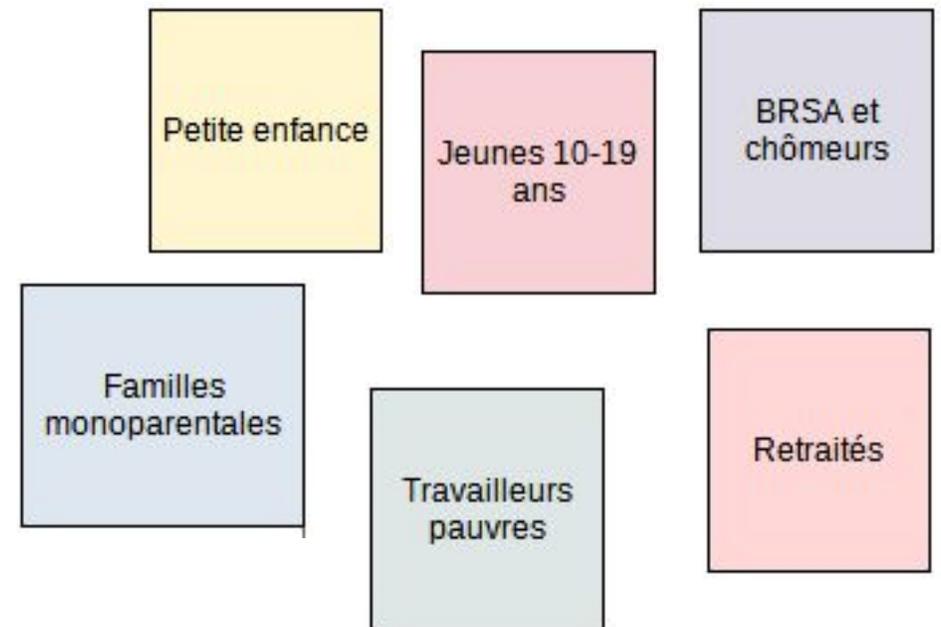
Pacte *territorial* des solidarités : la méthodologie

A partir de données statistiques, l'objectif est de concentrer les efforts sur **une/deux thématiques** et/ou sur **un/deux publics cibles**

→ **Entrée par thématiques**

Axe 1	Soutien à la parentalité des familles les plus précaires	Lutte contre le décrochage scolaire et l'isolement social des jeunes	Accès aux jeunes de familles très modestes à des actions remobilisantes de sport, de culture et de citoyenneté	Accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie
Axe 2	Lever les freins à l'emploi	Renforcer les actions d'insertion en faveur des publics avec des difficultés spécifiques		Préparation à la transition vers France Travail
Axe 3	Détection et accompagnement des publics en situation de non recours (aller vers)	Agir pour mieux prévenir les expulsions locatives	Formation des usagers et des professionnels, notamment en ce qui concerne le numérique	Garantir le dernier km géographique, culturel et numérique des publics les plus difficilement accessibles
Axe 4	Lutter contre la précarité énergétique	Assurer aux plus précaires des solutions de mobilité solidaire et durable		Assurer l'accès à une alimentation saine et durable

→ **Entrée par publics cibles**



Territoires et thématiques choisies pour les pactes *territoriaux*

	Dép.	Arrondissement	EPCI / Ville	Thématiques			Publics cibles	
				1	2	3	1	2
P T S	Aisne	Vervins	CC Thiérache Sambre et Oise	Educ / Form	Mobilité	x	jeunes décrocheurs	Travailleurs pauvres
			CC Thiérache du centre					
			CC du pays des trois rivières					
	Nord	Cambrésis	CC du Caudrésis et du Catésis	Logement	Mobilité	Parentalité	jeunes décrocheurs	Travailleurs pauvres
			CA de Cambrai					
			CC du pays Solesmois					
	Oise	Senlis	CA Creil sud Oise	Educ / Form	Mobilité	x	jeunes décrocheurs	Familles monoparentale s
	Pas-de- Calais	Arras	Ville de Frévent	Logement	Educ / Form	Parentalité	jeunes décrocheurs	Familles monoparentale s
			Montreuil-sur-mer	Ville d'Hesdin	Educ / Form	Mobilité	Parentalité	jeunes décrocheurs
		Boulogne	Ville de Desvres	Educ / Form	Mobilité	Parentalité	jeunes décrocheurs	Familles monoparentale s
Somme	Péronne	CC Est Somme	Logement	Mobilité	x	Jeunes décrocheurs	Familles monoparentale s	
		CC Haute Somme						

4. Appels à projet *nationaux*

Suivi des appels à projets *nationaux*

- **Territoires Zéro Non Recours** (470 000€ par an, sur 3 ans)
- **Fonds d'Innovation pour la Petite Enfance** (920 123€ par an, sur 3 ans)
- **Mieux Manger Pour Tous** (2 939 413€)
- **Contrat d'Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture** (2ème vague 4,74m€)
- **Offre de repérage et de remobilisation** (environ 10m€)